# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

Assemblée générale du 20 mars 2021

sepant

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE, DE PROTECTION ET D'AMÉNAGEMENT
de la nature en Touraine

# Sommaire


Sommaire ..... 1

1 Vie associative ..... 3

1.1. Les adhérents ..... 3

1.2. Gouvernance ..... 3

**CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU** ..... 3

**RÉUNIONS D'ÉQUIPE, SALARIÉS ET BÉNÉVOLES** ..... 3

1.3. Équipe salariée ..... 3

1.4. Formations des bénévoles ..... 4

**1.4.1.** Formation Fourmis ..... 4

**1.4.2.** Formations STERF ..... 4

**1.4.3.** Formation orthoptères – perfectionnement ..... 5

1.5. Groupes de travail bénévoles ..... 5

1.6. Réseau associatif ..... 6

1.7. Communication ..... 7

2 Réunions institutionnelles et débats ..... 11

2.1. Commissions et réunions institutionnelles ..... 11

**2.2. LA DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT AU QUOTIDIEN** ..... 12

2.3. Les principales actions juridiques de la SEPANT en 2020 ..... 13

3 Faune, flore, milieux naturels ..... 15

3.1. Biodiversité agricole ..... 15

**3.1.1. LE RÉSEAU DE L'OBSERVATOIRE AGRICOLE DE LA BIODIVERSITÉ (OAB)** ..... 15

**3.1.2.** Diagnostics écologiques sur les exploitations agricoles ..... 15

**3.1.3.** Natura 2000 - Zone de Protection Spéciale (ZPS) Champeigne ..... 16

**3.1.4.** Concours général agricole « Pratiques agroécologiques, prairies et parcours » ..... 17

**3.1.5.** Natura 2000 – **VALLÉE DE L'INDRE** ..... 18

3.2. Inventaire et restauration des zones humides ..... 18

3.3. Diagnostics écologiques ..... 18

**3.3.1. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE GESTION DU MARAIS** ..... 18

**3.3.2. DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE DE L'ENS DES ROUCHOUX** ..... 18

**3.3.3.** Inventaire faune-Flore le long de la ligne SNCF à La Membrolles-sur-Choisille ..... 18

3.4. Inventaires ..... 18

**3.4.1.** Inventaire permanent des ZNIEFF ..... 18

3.4.2. Inventaire de biodiversité communale ..... 19
3.4.3. Programme « Golf pour la biodiversité » (PGB) ..... 19
3.4.4. Suivi Temporel des Rhopalocères (STERF) ..... 19
3.4.5. Base de données naturaliste ..... 20
3.5. Restauration et gestion écologique ..... 21
3.5.1. Suivi de la colonisation des mares de compensation ..... 21
3.5.1. Evaluation de la dangerosité des ponts pour la Loutre ..... 21
3.5.2. ORBELLO / Yzeures-sur-Creuse ..... 21
3.5.3. Expertise Faune-Flore-HABITATS SUR LE SITE D'ENFOUISSEMENT DE CHANCEAUX-près-Loches ..... 21
3.5.4. Mesures compensatoires de la déviation Richelieu ..... 21
3.5.5. PLAN DÉPARTEMENTAL D'INDRE-et-Loire en faveur des mares 2020-2021 ..... 22
3.5.6. Restauration des continuités écologiques sur le Complexe du Changeon et de la Roumer ..... 22
3.5.7. SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET MESURES COMPENSATOIRES DE L'A85 ET DE L'A10 ..... 22
3.5.8. Messicoles ..... 23
3.6. Sorties nature ..... 24
3.7. Sensibilisation et éducation à la biodiversité ..... 24
4 Le développement durable ..... 25
4.1. Accompagnement des jardiniers amateurs pour les bonnes pratiques au jardin ..... 25
4.2. La prévention au réemploi ..... 25
4.3. Alimentation ..... 26
4.4. La sensibilisation à la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) ..... 27
4.5. Objectif climat 2030 : ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS À L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ..... 27
4.6. Sensibilisation du public ..... 28
5 Compte rendu financier 2020 ..... 31
5.1. La présentation des comptes ..... 31
5.2. LA SITUATION DE L'ASSOCIATION DURANT L'EXERCICE ..... 31
5.3. LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS PENDANT L'EXERCICE ..... 32
5.4. AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE ..... 33
5.5. ADAPTATIONS CONJONCTURELLES ET PERSPECTIVES D'AVENIR ..... 33

# 1 Vie associative

## 1.1. Les adhérents

Au 31 décembre 2020, la SEPANT comptait 177 adhérents individuels, 4 associations adhérentes (LPO Touraine, Maison de la Loire 37, Pour un cadre de vie Préservé à Ballan-Miré et le Collège Commynes de Tours) à jour de leur cotisation, auxquels s'ajoutent les 20 associations fédérées (voir plus loin) et une association affiliée (Société Herpétologique de Touraine).

Nouveauté : depuis 2020, les adhésions peuvent se faire en ligne via Hello Asso.

## 1.2. Gouvernance

### CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU

Le conseil d'administration (CA) est composé de membres de la SEPANT élus à l'Assemblée Générale (AG) pour 3 ans et des représentants des associations fédérées.

Composition du CA 2020 :

**Céline Baudinet**
**François Botté**
**Dominique Boutin**
**Bruno Debron**
**Gilles Deguet**
**Alain Dutour**
**Sophie Hardy**
**Carole Lefèvre**
**Véronique Lepot**
**Benoit Maugars**
**Cyril Ménager**
**Arnaud Moriceau**
**Christian Moron**
**Michel Pilte**
**Marie-Jane Pocquereau**
**Pierre Richard**
**Jose Serrano**
**Anne Tinchant**
**Gerard Van Oost**

Les membres du bureau :

**Pierre Richard** : Président ; **Bruno Debron** : Vice-président en charge du Développement Durable ; **Dominique Boutin** : Vice-président ; **Gérard Van Oost** : Trésorier adjoint.

Le CA s'est réuni à 9 reprises en 2020.

Les réunions de bureau ont lieu habituellement les mardis ou mercredis, d'abord chaque semaine jusqu'en juin, puis 2 fois par mois. 35 réunions de bureau se sont tenues en 2020.

Les comptes rendus de ces réunions ont été transmis régulièrement aux membres du bureau, du CA et aux salariés de l'association.

### Réunions D'ÉQUIPE, salariés et bénévoles

Une réunion mensuelle est organisée afin de répondre à une demande croissante de partage d'informations sur les projets en cours et les moyens disponibles ou à créer à la SEPANT pour mettre en œuvre son projet associatif. Elle s'adresse à tous les salariés et aux bénévoles actifs qui suivent ou souhaitent suivre des projets. Il s'agit notamment pour les salariés de présenter les avancées sur les projets en cours. Cette réunion a lieu habituellement les 1ers mercredis du mois.

## 1.3. Équipe salariée

En 2020, la SEPANT a employé 10 salariés sur 9 postes (8,18 ETP), et accueilli 2 services civiques :

**Emma Yao** a été recrutée en tant qu'éducatrice à l'environnement.

**Jean-Baptiste Ménoret**, arrivé en 2016 à la SEPANT a souhaité se lancer dans un nouveau projet personnel en lien avec la santé des enfants et a demandé une rupture conventionnelle.

**Amélie Trillard**, volontaire en service civique pendant 6 mois a apporté son soutien sur le projet STERF.

**Marion Moulé**, volontaire en service civique également, a accompagné l'association sur les projets Observatoire Agricole de la Biodiversité et le projet Réemploi (voir plus loin). Sa mission se terminera en avril 2021.

Plusieurs stagiaires sont aussi venus compléter les effectifs durant l'année :

**Anaëlle Thomas**, étudiante en master 1 Agrosciences parcours « Biologie intégrative et changements globaux », de l'Université de Tours, a été accueillie 2 mois sur un stage sur les Inventaires de Biodiversité Communaux (IBC).

**Téo Moini**, étudiant à l'IUT de Tours en Génie Biologie option « Génie de l'Environnement », accueilli pendant 12 semaines, a participé aux IBC.

**Fiona Berger**, en Master 1 Génie de l'Environnement de l'Université de Rouen, a réalisé un stage de 4 mois sur la phytosociologie.

**Tiphanie Dayde**, en BTS GPN (Gestion et Protection de la Nature) Agro Sup Dijon, a réalisé un stage de 42 jours sur des inventaires et identifications de micro-mammifères dans des pelotes de réjection.

**Emilie Blanc**, en BTS GPN à l'Ecole Supérieure d'Agriculture (ESA), a été accueillie 41 jours sur les inventaires malacologiques et les suivis de la ressource alimentaire des Outardes Canepetières de la zone Natura 2000 Champeigne.

En décembre 2020, l'équipe était donc composée de 9 salariés, pour 8,1 ETP :

**Damien Avril** (CDI), **Marion Bernard** (CDI), **Nese Kaplan** (CDI), **Vinciane Leduc** (CDI), **Emma Yao** (CDD), **Caroline Monteil** (CDI), **Maxime Oudoux** (CDD), **Laurent Palussière** (CDI) et **Margot Schmitt** (CDI).

## 1.4. Formations des bénévoles

En 2020, la SEPANT a poursuivi la mise en place de formations à destination des bénévoles et des membres des associations fédérées. L'objectif est de permettre une meilleure participation des bénévoles aux projets de la SEPANT et à ceux des associations locales.

Plusieurs formations ont ainsi été proposées cette année.

### 1.4.1. Formation Fourmis

En début d'année, nous avons proposé une formation à l'identification des fourmis à l'aide de loupes binoculaires. Elle a débuté par une présentation de la systématique, la biologie et l'écologie de ces petits insectes sociaux.

*Messor structor* © L. Mahé

### 1.4.2. Formations STERF

Courant mai, près de 10 bénévoles ont participé à une formation au protocole STERF. Elle s'est déroulée sur deux habitats différents : les landes de Larçay et les pelouses calcaires de Truyes. Outre identifier les papillons, l'objectif était de présenter la méthode de suivi sur le terrain.

### 1.4.3. Formation orthoptères – perfectionnement

Le samedi 08 août 2020, une formation a été dispensée auprès d'une quinzaine de naturalistes. En raison des conditions sanitaires, il n'y a pas eu de présentation en salle. Les éléments théoriques (biologie, écologie) ont été détaillés au fil des espèces rencontrées sur le terrain.

Les Pelouses de Bertignolles, d'une richesse exceptionnelle pour ce groupe d'insectes, ont permis de s'exercer sur l'identification de plus de 40 espèces d'Orthoptères, dont certaines se trouvent uniquement sur ce site en région Centre-Val-de-Loire.

Criquet des dunes (*Calephorus compressicornis*)

## 1.5. Groupes de travail bénévoles

Plusieurs groupes thématiques de bénévoles interviennent dans l'association.

### Groupe naturaliste

Le groupe naturaliste constitue un lieu d'échanges, de formation ou de perfectionnement naturaliste à travers de nombreuses sorties, de partage d'expériences et d'informations.

Cette année, le groupe a été nettement moins actif du fait des restrictions sanitaires. L'aide bénévole de terrain s'est donc concentrée sur les projets demandant un soutien logistique ou des contributions aux suivis. Cette aide précieuse est une véritable plus-value, merci à eux pour leur investissement.

### Groupe déchets

L'année 2020 a été endeuillé par le décès le 28 novembre de **Jean-Pierre Dupont** adhérent de la SEPANT depuis 2009, membre du groupe déchets depuis 2017 et représentant SEPANT à la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD). Merci Jean-Pierre pour ton dévouement, les réunions étaient toujours un grand moment en ta présence.

L'activité :

Constitué d'une dizaine de bénévoles et de salariés, le groupe déchets de la SEPANT s'est réuni 10 fois en 2020. Avec les contraintes sanitaires de cette année, ces réunions se sont tenues soit en physique soit par voie téléphonique.

Lors de l'année 2020, et dans une franche convivialité, les réflexions et analyses concernant le positionnement du groupe sur la gestion des déchets, ont amené ce groupe à confirmer la démarche « zéro déchet » sur notre territoire départemental.

En continuité de l'approbation du PRPGD fin 2019, la SEPANT a apporté sa contribution sur la gestion des déchets, en participant le 10 mars et le 3 novembre 2020 à la CCES « Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi » du PRPGD et le 6 novembre 2020 au groupe de travail sur l'Observatoire déchets et économie circulaire de la Région.

Le 27 février et le 21 octobre 2020, la SEPANT a participé à la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) du site d'Installations de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de la Baillaudière « COVED » de Chanceaux-Près-Loches, ainsi qu'à la commission de suivi de la cimenterie « CALCIA » à Villiers-au-Bouin.

Fin septembre 2020, la SEPANT a rencontré le nouveau Vice-Président de Tours Métropole Délégué à la collecte, valorisation et économie circulaire des déchets. Cette rencontre a permis de faire un premier point sur les projets en cours de la SEPANT, mais

aussi sur les futures installations de gestions de déchets sur la Métropole. D'autres rencontres sont prévues en 2021.

### Groupe communication

Le groupe communication s'est réuni pour préparer les bulletins Touraine Nature, discuter de la stratégie de communication et faire le point sur les outils de communication de la SEPANT : site internet, newsletter, page Facebook.

La refonte du site internet a démarré fin 2019 et le nouveau site a été présenté en mars 2020.

### Groupe eau

Le groupe eau de la SEPANT s'est réuni trois fois en 2020 afin d'aborder les dossiers locaux et les actualités de l'eau et des milieux aquatiques : la sécheresse et les arrêtés de restrictions des usages de l'eau, la continuité écologique, notamment sur la Creuse avec le barrage de Descartes et sur le Cher avec le barrage de Civray-de-Touraine, l'élaboration du prochain Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des eaux (SDAGE)...

Dans toute cette activité, on peut faire ressortir :

- La participation aux observatoires sécheresses.
- La rédaction et la diffusion d'un avis commun avec ANPER-TOS, Indre Nature et FNE-CVL concernant l'enquête publique sur le projet de réarmement du Barrage de Buxeuil-Descartes sur la Creuse.
- La rédaction d'un avis concernant l'état des lieux de la masse d'eau correspondant au Cénomanien pour l'état des lieux du SDAGE 2016-2021.
- Suite au recours déposé par la SEPANT et l'ensemble du réseau FNE Centre-Val de Loire contre les arrêtés préfectoraux redéfinissant les points d'eau pour l'application de la réglementation sur les **Zones de Non Traitement (ZNT),** le Tribunal administratif a enjoint aux Préfectures de revoir leurs arrêtés en incluant l'ensemble du réseau hydrographique figurant sur les cartes IGN, comme nous l'avions demandé. Un nouvel arrêté a donc été pris par la Préfecture d'Indre-et-Loire en date du 4 décembre 2020.

## 1.6. Réseau associatif

### FNE national et FNE Centre-Val de Loire

En tant qu'association départementale fédérée, la SEPANT participe régulièrement aux activités de FNE Centre-Val de Loire (FNE-CVL). Elle est représentée au conseil d'administration et au bureau de FNE-CVL par le président de la SEPANT, **Pierre Richard** (vice-président de la fédération régionale) et **Bruno Debron**.

En parallèle, la coordination des actions a été poursuivie via la participation aux réunions des directeurs associatifs, aux réunions du directoire Eau et aux réunions sur les bases de données.

### Graine Centre

La SEPANT adhère au Graine Centre qui est le réseau pour l'éducation à l'environnement en région Centre-Val de Loire. Il réunit les personnes et les structures qui ont pour mission d'informer, de sensibiliser et d'éduquer à l'environnement et au développement durable sur le territoire régional.

### Réseau **D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT D'INDRE**-et-Loire (REE37)

Le REE37 est constitué de personnes et de structures d'Indre-et-Loire qui souhaitent se regrouper pour aborder des thématiques plus locales ou encore pour mieux se connaitre entre acteurs locaux de l'éducation à l'environnement. La SEPANT y côtoie la LPO Touraine, le CEN Centre, Couleurs sauvages, Biodivercity, ArboréSciences, Familles Rurales 37, CPIE Touraine–Val de Loire, Arbre voyageur, etc.

### Réseau des associations fédérées à la SEPANT

La SEPANT fédère en 2020 19 associations actives localement :

- AMAP La Riche en Bio
- Arboretum de la Martinière
- Association de Défense de l'Environnement de la Vallée de l'Echandon (ADEVE)
- Association pour le Développement du Transport en commun en Touraine (ADTT)
- Association de Protection de l'Environnement Athée-sur-Cher (APE)
- Nature et Environnement à Sorigny
- Nature et Environnement Val d'Amboise (NEVA)
- Pour que l'Arboretum Pousse (PAPOU)
- Entomologie Tourangelle et Ligérienne (ETL)
- Ensemble pour bien vivre à Verneuil le Château et dans le Pays de Richelieu
- Maisons Paysannes de Touraine
- Mouvement de Lutte contre les Nuisances Aériennes de Tours (MLNAT)
- Le Pic Noir à Nouzilly
- Patrimoine Vivant en Claise Tourangelle (PCVT)
- Raiponce (Rilly-sur-Vienne)
- Ensemble et vigilants face aux inondations dans le Bouchardais
- ADDER
- Le Pt'ite Brosse
- ARRUS Gaz Touraine
- Bien vivre au nord de Tours

## 1.7. Communication

### Publications

En 2020 deux bulletins Touraine Nature ont été publiés et envoyés aux adhérents, aux associations fédérées ainsi qu'aux partenaires associatifs actuels et historiques.

- Touraine Nature n°52 : Les défis de l'agriculture
- Touraine Nature n°53 : Atténuer le changement climatique : quelle stratégie bas-carbone pour nos territoires ?

Ils sont disponibles sur le site internet de la SEPANT, tout comme le rapport d'activités 2019.

Merci aux bénévoles et aux salariés pour leur participation à la rédaction de ces bulletins ainsi qu'à la mise sous pli des documents transmis.

### Atlas Herpétologique 37

En partenariat avec la Société Herpétologique de Touraine (SHT37) et avec l'association CAUDALIS, la SEPANT a entrepris depuis 2012 de réaliser un atlas des amphibiens et reptiles d'Indre-et-Loire.

Ces espèces, fortement indicatrices de la qualité des habitats du territoire (haies/ mares/ zones humides), constituent des outils de choix pour la sensibilisation de tous à la biodiversité. L'ouvrage, en partie financé par le Conseil Départemental 37, accompagne aujourd'hui la mise en place par le CD37 du plan de restauration des mares communales, « Mares publiques de Touraine », auquel la SEPANT participe.

L'Atlas est disponible depuis 2020. Toutes les informations pour passer commande, sont sur le site de la SEPANT :

https://sepant.fr/le-premier-atlas-de-repartition-des-amphibiens-et-reptiles-dindre-et-loire-vient-de-paraitre/

### LETTRE D'INFORMATION HEBDOMADAIRE

Une lettre d'information est envoyée par courriel aux adhérents environ tous les 15 jours. Elle diffuse des informations sur les actions en cours et sur les différents événements portés par l'association ou ses partenaires, ....

## Site internet

Le site internet www.sepant.fr est toujours là pour permettre de faire le lien, de fournir une documentation, et d'annoncer les évènements à venir dans le calendrier. Il a été entièrement refait en 2020.

Le nouveau site a été officiellement mis en ligne le 15 mai 2020. A cette occasion, l'interface a été complétement actualisée. Une nouvelle architecture a été mise en place pour rendre, d'un côté, la navigation plus ergonomique et de l'autre, permettre des mises à jour régulières du contenu.

Ainsi, le site est basé sur Wordpress, un CMS (content manager system) qui permet de créer rapidement et facilement des pages, des articles, de les lier entre eux, mais aussi d'héberger des fichiers médias. De plus, de constantes mises à jour permettent de garder une technologie actualisée pour le site.

Les statistiques pour l'année 2020 ont pu être récupérées, à noter qu'elles prennent en compte l'ancien et le nouveau site. Elles sont issues de l'activité enregistrée par Google France au niveau de son moteur de recherche (le seul moyen à notre disposition à ce jour). Les statistiques sont donc à pondérer par le fait que 91% des internautes français utilisent Google. L'échantillon est donc incomplet, mais représentatif du grand public.

Le nombre de pages a fortement diminué, passant de plus de 300 pages sur l'ancien site à environ 60 pages. Cette baisse peut signifier moins de trafic sur le site mais pas nécessairement moins de qualité de consultation d'information sur le site.

A noter que ce qui est désigné « Utilisateur » correspond à une entité qui parcourt le site internet dès son arrivée sur une page. Un

Nombre d'utilisateurs sur le site par mois pour l'année 2020

utilisateur peut revenir plusieurs fois sur le site. Nous ne connaissons pas son identité.

Au total en 2020, 10 061 utilisateurs ont été comptabilisés.

Le site est apparu 24 020 fois dans les résultats de recherche sur Google en 2020 soit légèrement moins qu'en 2019 (25 800).

En début d'année, l'ancien site se positionnait en moyenne à la 18e place contre la 5e place en fin d'année. En d'autres termes, cela signifie que la SEPANT apparaît fin 2020 en première page des résultats.

Les comparaisons possibles entre les chiffres de 2020 et 2021 nous permettront de quantifier de l'impact plus précis du nouveau site sur la visibilité de l'association sur internet.

## L'OUTIL LIZMap

Depuis 2016, la SEPANT utilise l'outil de cartographie interactive en ligne Lizmap.

Ces cartographies sont utilisées dans de nombreuses études (inventaires de zones humides, objectif zéro pesticide, etc.) et sont largement plébiscitées par les partenaires de la SEPANT. Rappelons que chacun peut accéder aux cartes interactives via le lien suivant :

https://sepant.lizmap.com/cartes/

## Réseaux sociaux

Ceux qui suivent la SEPANT sur les réseaux sociaux peuvent également trouver des informations et des retransmissions d'actualités de ses partenaires sur sa page Facebook :

https://www.facebook.com/associationsepant

La SEPANT a commencé au 1er janvier avec 778 mentions « j'aime » sur sa page contre 948 fin décembre. Soit un gain de 170 mentions « j'aime » pour l'année 2020. Pour rappel, la page Facebook comptait un gain de 194 mentions en 2019. L'évolution semble rester constante.

## Presse et médias locaux

La SEPANT émet régulièrement des communiqués de presse qui sont repris par les médias. Elle est par ailleurs elle-même directement sollicitée par ces derniers. Ainsi en 2020 la SEPANT est citée dans :

- Journaux et magazines : La Nouvelle République, La Tribune de Tours
- Bulletins municipaux de Larçay, Chambray-lès-Tours, Saint-Epain, Château-Renault, Monts et la lettre du syndicat de la Manse,
- Webzines : Info Tours, The Conversation, Good Planet Mag', Actu-environnement, ADEME
- Radios : RFL 101, Radio Active, RCF, France Bleu Touraine
- Télévision : TV Tours, France 3 Centre
- Newsletter FNE-CVL.

## Tenue de stands lors des manifestations

Compte tenu de la situation exceptionnelle due à l'épidémie de la Covid-19, l'organisation et la tenue de stands ont été très compromises. Ainsi, le nombre d'interventions a été très limitée pour l'année 2020.

La SEPANT a tenu des stands sur des thématiques environnementales :

- Festival de la BD à St Ouen-les-Vignes, les 4 et 5 juillet, stand dans le cadre du Défi Alimentation.
- Convergence Bio à Tours le 20 septembre 2020, stand sur l'alimentation locale et sur la biodiversité.
- Fête de l'automne de la Gloriette à Tours le 11 octobre 2020, stand dans le cadre du Défi Alimentation.

**Fête de l'Automne à la Gloriette à Tours**

# 2| Réunions institutionnelles et débats

## 2.1. Commissions et réunions institutionnelles

En tant qu'association agréée au titre du code de l'environnement par arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire, elle est fortement impliquée dans les commissions départementales, et les commissions locales d'information pour des sites classés, qui constituent des lieux de communication et d'échanges privilégiés sur les dossiers environnementaux.

En 2020, malgré les restrictions sanitaires un grand nombre de réunion a pu se tenir en présentiel ou à distance. Voici les principales réunions auxquelles ont participé les représentants de la SEPANT :

| **Commissions préfectorales / Direction Départementale des Territoires** |
|---|
| Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites (CDNPS) formations "Nature" et "sites et paysages" |
| Commission Départementale préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) |
| Conseil de l'Environnement et des Risques sanitaires et technologiques (CODERST) |
| Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS) |
| Commission Départemental des orientations Agricoles (CDOA) |
| Observatoire sécheresse |
| Commission liste commissaires enquêteurs |
| CCSE Calcia |
| Commission de Suivi de site ISDND Chanceaux (COVED) |
| Commission de Suivi de site Synthron |
| Commission de Suivi de site Arch Water Production |
| Comité de suivi des engagements de l'Etat - LGV |
| Plan Nationale de maitrise du Sanglier |
| Commission de Suivi de site Primagaz |
| Commission de Suivi de site Socagra De Sangosse |
| Comité Départemental de gestion de la nappe du Cénomanien |
| Comité des intervenants sur le domaine public fluvial naturel |
| COPIL Gestion intégrée du lit de la Loire |
| MISEN |

| Conseil Régional / Agence de l'Eau Loire Bretagne / SAGE |
|---|
| Conseil Régional - CCES du PRPGD (Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets) |
| Conseil Régional - Réunion annuelle conventions vertes |
| CLE Cher Aval |
| Plan Loire Grandeur Nature |
| Comité de l'eau - SAGE Bassin Vienne Tourangelle |
| **Pays/ Communautés de communes/ Communes/ Syndicats** |
| CC Touraine Vallée de l'Indre - Commission Consultative des Services Publics Locaux |
| Tours - Rencontre de la Vie associative |
| Contrat Territorial Manse COPIL et COTECH |
| Contrat Territorial SBNM Syndicat du Bassin du Négron et du Saint-Mexme |
| COPIL Natura 2000 Loire |
| COPIL Natura 2000 basses Vallées de la Vienne et de l'Indre |
| COPIL Natura 2000 ZPS Champeigne |

Toute l'équipe de la SEPANT remercie vivement les personnes participant à ces réunions, le temps bénévole associé est estimé pour 2020 à plus de 80 journées de travail au minimum, pour 90 réunions. Ces journées étant consacrées à siéger aux réunions, mais aussi à la préparation et au suivi des dossiers.

## 2.2. La défense de L'ENVIRONNEMENT AU quotidien

Comme les années précédentes, la SEPANT est fréquemment amenée à constater des atteintes à l'environnement, signalées par ses adhérents, ses salariés, des tiers qui spontanément lui signalent des faits qui les ont indignés. Car les tourangeaux aiment leur environnement naturel, et supportent mal les atteintes qu'il subit.

La récente création de l'Office Français de la Biodiversité, le 1er janvier 2020, par regroupement de l'Agence Française de la Biodiversité (AFB – ex ONEMA) et de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), organismes dont il reprend les missions, l'Office Français pour la Biodiversité est un nouvel opérateur pour protéger et restaurer la nature et la biodiversité, selon le législateur. D'où l'intérêt que la SEPANT attache à ce nouvel établissement, qui comporte une antenne départementale à Montbazon, pour l'Indre-et-Loire. Une véritable « police de l'environnement » a été ainsi mise en place.

La SEPANT a saisi l'antenne départementale de l'OFB à plusieurs reprises : pour des épandages de pesticides sur des propriétés voisines d'un exploitant agricole, ou d'une voie terrée traitée par SNCF Réseau ; de destructions d'habitats d'espèces protégées par cette Société ; de dépôts de déchets dans des espaces naturels, ou de déchets du bâtiment entreposés dans un site où ils causent un préjudice paysager aux riverains. Des destructions d'espèces ont été signalées sur une zone d'activité à Amboise dont l'extension est contestée. La SEPANT a également signalé la destruction de la végétation sur une île de la Creuse, à Descartes, sans autorisation préalable de la DDT 37, et en période de reproduction des espèces. Mais toutes les atteintes à l'environnement ne relèvent pas de l'OFB : les sites classés et les dommages dus à des activités industrielles relèvent, par exemple, de l'antenne départementales de la DREAL.

On se heurte ici à la complexité de l'organisation territoriale, pour identifier à quel service correspond telle atteinte à l'environnement. Un travail en ce sens a été mené en interne à la SEPANT. Au demeurant, on observe qu'en 2020 aucune plainte déposée par la SEPANT n'a reçu une suite de la part du Procureur de la République.

Au-delà des constats d'atteintes à l'environnement, la SEPANT se veut pro-active en s'efforçant, à travers tous ses projets environnementaux, ses relations avec les élus et avec les habitants, sa participation à des instances départementales (CDPENAF, CODERST, CDNPS, etc.), de promouvoir des comportements respectueux de la biodiversité et de la planète. Depuis 2020, elle s'engage en outre, dans une politique de protection et de restauration des habitats, en commençant par les mares communales (en partenariat avec le Conseil Départemental), les prairies naturelles (habitats agro-pastoraux, cible du projet « éleveurs de biodiversité », en partenariat avec InPACT 37 et Terre de Liens), les haies et les arbres des champs (collectif « Aux arbres, et caetera », avec InPACT37 et des groupes de planteurs d'arbres locaux).

## 2.3. Les principales actions juridiques de la SEPANT en 2020

### Zones de non-TRAITEMENT « POINTS D'EAU » : succès de la SEPANT et de FNE Centre-Val de Loire devant le Tribunal Administratif D'ORLÉANS.

La protection de tous les points d'eau du Département d'Indre-et-Loire a été rétablie. Par jugement du 30 avril 2020, la justice administrative a enjoint la Préfète d'Indre-et-Loire à prendre un nouvel arrêté respectant la géographie des points d'eau telle qu'elle figure sur la carte IGN au 1/25 000ème, et a été définie par un arrêté ministériel du 4 juillet 2017. Le nouvel arrêté préfectoral a été pris le 4 décembre 2020. Ainsi, grâce à ce jugement, ce sont 43 % des linéaires de cours d'eau (environ 3 200 km) et 13 000 mares et étangs qui ont été réintégrés en Indre-et-Loire dans le réseau hydrographique protégé, et ne pourront pas faire l'objet d'épandages de pesticides dans un espace de 5 mètres à partir de leurs rives.

### Projet de carrière dans le Cénomanien à Verneuil-le-Château.

La SEPANT s'est jointe à l'association fédérée « Ensemble pour bien vivre à Verneuil-le-Château et dans le Pays de Richelieu » pour déposer un mémoire complémentaire au titre de l'article R.632-1 du code de justice administrative, afin de soutenir la décision de la Préfète d'Indre-et-Loire de refuser de délivrer une autorisation environnementale pour le projet de carrière de la SAS Val de Loire Granulats à proximité du bourg de Verneuil-le-Château. Ce recours a été décidé en raison de l'impact paysager du projet de carrière, et surtout des risques de dégradation de la protection naturelle de la nappe d'eau souterraine du Cénomanien au droit du site. Le recours en plein contentieux de la SAS Val de Loire Granulats contre la décision de la Préfète est actuellement en cours d'instruction au Tribunal Administratif d'Orléans.

### RECOURS CONTRE LE PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal de la Communauté de communes du Val d'AMBOISE.

La SEPANT a déposé une requête en annulation de la délibération du conseil communautaire du Val d'Amboise du 13 février 2020 approuvant le PLUi de cette communauté de communes ; la SEPANT demandant l'annulation partielle de ce PLUi en ce qui concerne 3 opérations d'aménagement particulières (OAP) sur les sites de la Boitardière (communes d'Amboise et de Chargé) et du Grand Malpogne (commune d'Amboise), ainsi que la création d'une zone UPV relative à un projet de parc photovoltaïque au sol sur le site de la Boitardière. Relevant l'avis défavorable du rapport d'enquête publique, et diverses contradictions avec le SCoT de

l'Amboisie, du Blérois et du Castelrenaudais adopté en juillet 2018, la SEPANT dénonce la consommation massive d'espaces agricoles de grande qualité et d'espaces naturels. Elle observe que cette artificialisation massive (112 hectares sur le site de la Boitardière, 12 hectares sur celui du Grand Malpogne) constitue une erreur manifeste d'appréciation, alors que les pouvoirs publics (Etat, Région) s'efforcent de limiter, et à une échéance proche d'interdire les artificialisations de terres agricoles, qui ont été excessives au cours des trente dernières années. Un mémoire complémentaire a été adressé en janvier 2021 au Tribunal Administratif d'Orléans ; aucun mémoire en défense n'a été produit jusqu'à présent par la Communauté de communes du Val d'Amboise. Une lettre ouverte au Président de celle-ci a été publiée conjointement par la Confédération Paysanne de Touraine et la SEPANT, le 13 novembre 2020, afin d'expliquer les raisons de l'opposition de nos associations à certaines dispositions du PLUi.

# 3| Faune, flore, milieux naturels

Couple d'Argiope frelon @F. Canot

## 3.1. Biodiversité agricole

### 3.1.1. Le Réseau de L'OBSERVATOIRE agricole de la biodiversité (OAB)

Un groupe de bénévoles s'est formé en 2016 autour de la thématique de l'OAB et se réunit plusieurs fois chaque année depuis. Chaque bénévole est chargé d'accompagner une ou plusieurs exploitations dans la mise en place de ces protocoles. En 2020, les suivis ont été fréquemment interrompus à cause de la crise sanitaire.

Afin de maintenir une activité autour de l'OAB, une animation a été organisée dans le cadre de la fête de la science, le 4 octobre 2020. L'objectif était de présenter les protocoles de l'OAB, ainsi que les fonctions dans les écosystèmes de la faune qui est suivie sur les parcelles.

Mise en place du suivi « vers de terre » lors de la fête de la science

### 3.1.2. Diagnostics écologiques sur les exploitations agricoles

Quatre fermes ont bénéficié d'un diagnostic écologique en 2020.

- L'exploitation d'Arnaud Bouchat, éleveur à Chançay depuis 2015. Il s'est installé en 1998 en grande culture, puis s'est converti à l'agriculture de conservation des sols en 2008 avant de compléter son activité avec un troupeau de vaches allaitantes.

- La ferme de la Ruerie à Reugny. Cette ferme est une ferme pédagogique en polyculture élevage qui accueille un troupeau de vaches allaitantes.
- Le potager de la Vieille Poste, à Limeray. M. Cordier est maraicher en agriculture biologique, il propose de la vente directe sur sa ferme.
- La ferme du Gaillard au Louroux. Dans le cadre de ce diagnostic, des préconisations ont été réalisées et ont conduit notamment à la plantation d'arbres isolés, de 300 m de haies et à l'installation de nichoirs pour les oiseaux et les chiroptères. D'autres travaux sont prévus afin de favoriser la biodiversité sur les parcelles, et de restaurer la trame verte et bleue sur ce territoire.

Grâce à l'outil « Impact des pratiques sur la Biodiversité des Exploitations Agricoles » (IBEA), l'impact des pratiques agricoles de chaque ferme sur l'environnement a été estimé et des inventaires de la faune et de la flore ont été menés en parallèle : habitats, flore, oiseaux, orthoptères, odonates, amphibiens et reptiles.

Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)

Le croisement de l'ensemble de ces données a débouché sur des propositions de préconisations à destination des agriculteurs pour améliorer l'accueil de la biodiversité sur leur ferme.

Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*) – LPO Touraine

### 3.1.3. Natura 2000 - Zone de Protection Spéciale (ZPS) Champeigne

En 2020, la SEPANT a poursuivi l'animation du site Natura 2000 ZPS Champeigne où se situe une population d'Outardes canepetière, espèce protégée à l'échelle européenne.

Cette animation s'est opérée en partenariat avec la Communauté de Communes Loches Sud Touraine, la Chambre d'Agriculture 37, la LPO et la Fédération des chasseurs. Les missions principales confiées à la SEPANT dans le cadre de l'animation de cette zone sont d'étudier la mise en place des mesures agroenvironnementales et d'effectuer le suivi de la ressource alimentaire de l'Outarde.

Plusieurs réunions entre les animateurs de la ZPS Champeigne ont eu lieu en 2020, avec la SEPANT, la LPO, la Fédération de Chasse et la Chambre d'Agriculture 37. Deux Comités Techniques Locaux et une réunion de présentation se sont déroulés avec les animateurs et les agriculteurs de la zone. Un COPIL a été planifié en 2020, mais a dû être reporté début 2021.

La SEPANT s'occupe du suivi de la ressource alimentaire depuis plusieurs années, et travaillait précédemment sur les orthoptères. Cependant, les résultats de ces suivis ont montré que cette ressource seule n'était *a priori* pas suffisante pour la population d'Outarde présente. La SEPANT s'est donc tournée vers les coléoptères, une autre ressource potentielle.

Les suivis sur les coléoptères sont mis en place depuis 2018. Les coléoptères sont collectés sur les parcelles suivies à l'aide de pots barber, puis analysés par les étudiants en master 1 « Biodiversité, écologie et évolution, parcours Ecologie évolutive et comportementale » de l'université de Tours.

En complément de ce suivi, un protocole de suivi de l'abondance des mollusques a été mis en place en 2020. En effet, certains escargots observés en abondance dans les parcelles pourraient servir de ressource alimentaire aux poussins de l'Outarde. Le suivi de cette année a servi de test pour calibrer la méthode de suivi les prochaines années.

Escargots présents sur la ZPS Champeigne

La SEPANT a également organisé, en partenariat avec l'Université de Tours, une collecte de fèces d'Outardes. Ces échantillons seront analysés en 2021 et devront permettre d'analyser plus précisément ce que consomment les Outardes présentes au sein de la ZPS Champeigne, afin d'adapter les suivis de ressource alimentaire par la suite.

Des relevés de la flore sur trois pelouses calcicoles ont été menés cet été. Le contrat Natura 2000, reconduit en 2017 pour la gestion de pelouses calcicoles, a été également suivi en 2020.

### 3.1.4. Concours général agricole « Pratiques agroécologiques, prairies et parcours »

En 2020, la SEPANT a co-organisé avec le PNR Loire Anjou Touraine la 1ère édition tourangelle du concours « pratiques agroécologiques, prairies et parcours ». Ce concours, anciennement appelé concours « prairies fleuries », récompense le meilleur équilibre agroécologiques rendu par les prairies naturelles et valorise les pratiques qui permettent de concilier production agricole de qualité et préservation de la biodiversité.

Le concours s'est déroulé sur le territoire en zone Natura 2000 des Basses Vallées de la Vienne et de l'Indre. 11 parcelles étaient inscrites dans l'une des deux catégories ouvertes : « fauche exclusive » et « pâturage prioritaire ». Un jury, composé d'un expert en botanique, un expert en fourrage, un expert en entomofaune et un expert en apiculture, a visité les parcelles afin de définir un lauréat par catégorie. Les échanges ont permis de prendre en compte tous les aspects de la production agricole à la préservation de la faune et de la flore, en passant par la préservation de la qualité de l'eau.

Visite des parcelles

Les deux lauréats locaux sont sélectionnés pour participer à la finale nationale.

### 3.1.5. Natura 2000 – Vallée de L'INDRE

Le Pays Castelroussin Val de L'Indre a lancé en 2020 l'animation de la zone Natura 2000 Vallée de l'Indre en partenariat avec les Chambres d'Agriculture du 36 et du 37 ainsi qu'avec la SEPANT et Indre Nature.

Nous avons pris part à cette animation en évaluant les parcelles contractualisées en MAEC et en émettant des cahiers des charges pour les travaux de réouverture et d'entretien programmés chez trois agriculteurs.

## 3.2. Inventaire et restauration des zones humides

Contrairement aux 5 années précédentes, aucune étude d'inventaire des zones humides n'a été menée en 2020. En revanche, nous nous sommes inscrits dans la démarche de Contrat territorial des bassins de la Bourouse, Veude, Mâble, Arceau, sur le volet restauration de zones humides. De plus, trois études d'inventaire des zones humides ont été engagées en fin d'année (inventaire en 2021-2022) :

- bassin de l'Esves
- bassin du Négron
- bassins de l'Escotais-Long-Dême

## 3.3. Diagnostics écologiques

### 3.3.1. MISE EN ŒUVRE DU programme de gestion du Marais

Nous avons accompagné en 2019 Tours Métropole pour la réalisation d'un diagnostic écologique et la rédaction d'un programme de gestion et de restauration de la zone du Marais sur la commune de Notre-Dame d'Oé.

Le Marais est une zone humide d'intérêt écologique fort qui est notamment favorable au Cuivré des marais. En 2020, nous avons été retenus pour la mise en œuvre du programme de restauration écologique de la zone et les suivis naturalistes avec l'entreprise spécialisée Environnement 41.

### 3.3.2. Diagnostic écologique de L'ENS DES ROUCHOUX

Nous avons réalisé pour le compte de la Communauté de communes Gâtine Choisilles – Pays de Racan un diagnostic écologique préalable au plan de gestion de l'ENS des Rouchoux.

### 3.3.3. Inventaire faune-Flore le long de la ligne SNCF à La Membrolles-sur-Choisille

SNCF Réseaux a lancé une consultation pour réaliser un inventaire faune flore le long de la ligne la Membrolle-Dourdan, afin d'évaluer l'impact des travaux de réfection de la ligne. Notre offre a été retenue et la phase de de terrain s'est déroulée de mai 2020 à février 2021.

## 3.4. Inventaires

### 3.4.1. Inventaire permanent des ZNIEFF

Comme chaque année depuis 2009, la SEPANT a contribué à l'inventaire permanent des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) du Département, conformément au mandat confié par l'Etat (DREAL Centre). Ces prospections ont permis d'actualiser des ZNIEFF déjà existantes et de proposer l'inscription de nouveaux sites à l'inventaire. Une dizaine de ZNIEFF de type 1 ont fait l'objet d'inventaires complémentaires et 4 créations de sites (type 1 et 2) seront proposées pour validation au Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) en 2021, sur la base des prospections réalisées par la SEPANT en 2020.

Parmi les ZNIEFF proposées, citons les « Pelouses de Tailles de Boissière » et les « Carrières des Terres à Pipes ».

### 3.4.2. Inventaire de biodiversité communale

Depuis 2012, la SEPANT réalise des Inventaires de la Biodiversité Communale (IBC). Les objectifs de ces IBC sont de réaliser un état des lieux de la biodiversité sur un territoire communal, d'améliorer les connaissances sur les habitats, la flore et la faune et enfin de sensibiliser et mobiliser les élus et les citoyens pour préserver le patrimoine naturel communal. Ainsi, la SEPANT a déjà accompagné 7 communes : Notre-Dame-d'Oé, Esvres-sur-Indre, Monts, Bléré et Château-Renault, ainsi que Larçay et La Riche en partenariat avec la LPO Touraine.

Ces projets permettent de mettre en avant, auprès des élus et des habitants, les enjeux faunistiques et floristiques importants que possèdent leur territoire.

En 2020, nous avons travaillé sur les territoires de Chambray-lès-Tours, Tours, Saint-Epain et Le Petit Pressigny.

Les prospections ont permis d'observer de nombreuses espèces à enjeux forts telles que la Bacchante, le Cuivré des marais et le Campagnol amphibie.

### 3.4.3. Programme « Golf pour la biodiversité » (PGB)

Soucieuse d'intégrer au mieux les golfs dans le territoire qui les entoure et de limiter leur impact environnemental, la Fédération française de golf a noué un partenariat avec l'UMS PatriNat (MNHN) depuis 2016.

Ce partenariat vise à développer un programme national d'études dans une démarche de connaissance et de prise en compte de la biodiversité dans les golfs en France. Un des axes majeurs de ce programme est la production d'un outil pour la connaissance, la préservation et la valorisation du patrimoine naturel des golfs : le Programme Golf pour la Biodiversité (PGB), officiellement lancé début 2018. L'Indice de Qualité Ecologique est l'une des briques constitutives de la partie connaissance de ce programme.

En s'engageant dans le programme, les golfs volontaires, accompagnés par les structures naturalistes, peuvent ainsi révéler et partager les richesses naturelles présentes sur leurs parcours et les valoriser au travers de trois niveaux de labellisation (bronze, argent, or).

Vue du Golf Bluegreen Tours-Ardrée

En 2020, le Golf de Touraine (Ballan-Miré) et le Golf Bluegreen Tours-Ardrée (Saint-Antoine-des Rochers) ont fait l'objet d'inventaires naturalistes en vue de la labellisation « argent ». Des actions de gestion (gestion différenciée) et/ou de restauration (création de mares, plantations de haies, etc) ont été proposées à chacun des golfs. Ce travail a été effectué en partenariat avec la LPO Touraine.

Grâce à ce programme, nous avons pu mettre en place des panneaux pédagogiques exposant les espèces d'intérêt par type de milieux sur le Golf de Touraine.

### 3.4.4. Suivi Temporel des Rhopalocères (STERF)

Le Suivi Temporel des Rhopalocères de France (STERF) est un observatoire des papillons diurnes, lancé par le Museum National d'Histoire Naturelle en 2006 sur l'ensemble du territoire. Sa déclinaison en Indre-et-Loire s'inscrit dans une volonté de réaliser un état des lieux de la biodiversité via un groupe d'espèces sensibles et

menacées, dynamiser le réseau bénévole autour de la biodiversité et participer à un programme national.

Le recrutement d'Amélie Trillard en service civique a permis de maintenir un nombre élevé de mailles suivies. Ainsi, 26 mailles ont été suivies par 11 bénévoles et salariés en 2020 et ont permis de récolter plus de 3500 données comprenant 73 espèces de rhopalocères.

En cinq années de STERF, 83 espèces - soit 82% des espèces mentionnées dans le département – ont été observées dont 29 espèces patrimoniales. Depuis le début du projet, près de 12 000 données ont été récoltées.

**Découverte exceptionnelle de l'Azuré de la luzerne** (*Leptotes pirithous*)

En 2021, la SEPANT souhaite poursuivre cet effort en cohérence avec les objectifs du Plan National d'Actions (PNA) « Papillons diurnes ». Cette action doit être renouvelée sur le long terme pour le calcul de l'indicateur TRIM, outil nécessaire à la bonne analyse des variations des populations des différentes espèces de papillons diurnes.

### 3.4.5. Base de données naturaliste

L'année 2020 marque un changement important : nous sommes passés sur Obs'37. L'ensemble des données des bases SIRFF et Cardobs ont été transférées sur cette nouvelle base portant à plus de 170 000 données saisies sur le département.

La configuration d'Obs'37 a demandé un important travail de rédaction (présentation des observatoires), création des listes d'espèces et typologie de validation. De nombreuses clés de détermination ont aussi été compilées, disponibles sur chaque observatoire, de façon à inciter les contributeurs à identifier eux-mêmes les espèces et ainsi progresser.

Nombre d'observations par observatoire (au 01/02/2021) :

| Observatoire | Nombre d'observations |
|---|---|
| Plantes vasculaires | 91 646 |
| Lépidoptères | 34 128 |
| Amphibiens | 11 845 |
| Oiseaux | 10 521 |
| Reptiles | 6 605 |
| Orthoptères | 5 469 |
| Odonates | 5 120 |
| Coléoptères | 1 925 |
| Mammifères (hors pelotes) | 1 525 |
| Bryophytes | 1 382 |
| Hémiptères | 782 |
| Mollusques | 560 |
| Crustacés | 518 |
| Hyménoptères | 400 |
| Araignées | 356 |
| Autres insectes | 289 |
| Diptères | 94 |
| Poissons | 73 |
| Characées | 22 |

La SEPANT encourage l'ensemble des naturalistes à partager leurs observations auprès de la communauté sur le site internet afin d'améliorer les connaissances dans la région.

Obs'37 : http://obs37.fr

Nous tenons à remercier tous les naturalistes bénévoles ou non qui transmettent déjà leurs données ainsi qu'à celles et ceux qui font vivre cette base et qui aident à la détermination des espèces

## 3.5. Restauration et gestion écologique

### 3.5.1. Suivi de la colonisation des mares de compensation

Ce suivi a pour but de mesurer la colonisation des mares créées ou restaurées afin d'évaluer si des dysfonctionnements sont présents. Il consiste à décrire la morphologie des mares, un suivi photographique et un suivi écologique (flore, odonates, amphibiens) afin de connaitre l'évolution de ces milieux naturels. En 2020, une vingtaine de mares compensatoires ont fait l'objet de ce type d'étude.

Crapaud calamite (*Epidalea calamita*)

### 3.5.1. Evaluation de la dangerosité des ponts pour la Loutre

Suite aux prospections « Loutre d'Europe », il a été proposé au Conseil Départemental une évaluation de la dangerosité des ouvrages dans le sud-est du département. Cette évaluation repose sur un protocole élaboré par le Groupe Mammalogique Breton permettant de hiérarchiser les ouvrages en fonction des risques de collisions routières.

Il s'agit de mettre en évidence les ouvrages à risque, proposer des aménagements légers (banquettes, signalisation) et mieux prendre en compte la franchissabilité par les mammifères dans les futures restaurations d'ouvrages.

### 3.5.2. ORBELLO / Yzeures-sur-Creuse

Suite à la signature d'une convention de partenariat entre la SEPANT et Orbello Granulat, un suivi écologique annuel est effectué sur la carrière en cours d'exploitation d'Yzeures-sur-Creuse. Cette étude permettra à la SEPANT de suivre l'évolution de la carrière et d'établir un programme de restauration avec l'entreprise. Un programme d'actions pluriannuel a été élaboré ; cette année, les suivis portaient sur la flore, les oiseaux et les insectes indicateurs (odonates).

### 3.5.3. Expertise Faune-Flore-Habitats sur le site D'ENFOUISSEMENT DE Chanceaux-près-Loches

Basé sur la commune de Chanceaux-près-Loches, la COVED (Collecte Valorisation Energie Déchets) gère la collecte et l'enfouissement des déchets. Dans le cadre d''un projet d'extension, l'exploitant a confié à la SEPANT une expertise préalable.

Pour cette étude, une phase de prospection de terrain a permis de dresser les inventaires naturalistes. Le présent rapport donne les résultats de ces inventaires, l'analyse écologique et patrimoniale de ceux-ci afin de mettre en avant les sensibilités écologiques du site.

L'ensemble des documents ont été transmis au Bureau d'études Biotope, chargé de l'étude ERC.

### 3.5.4. Mesures compensatoires de la déviation Richelieu

Le Département d'Indre-et-Loire, dans le cadre des mesures compensatoires liées à l'aménagement de la déviation de Richelieu, s'est engagé à mettre en œuvre des mesures favorables à la préservation de l'Outarde canepetière et de l'ensemble du cortège d'oiseaux de plaine associé. Ainsi, outre l'acquisition de 28 hectares d'un complexe de friches et terrains agricoles inclus dans l'aire de répartition Outarde du Richelais et l'installation de cultures

favorables à ces espèces, le Département s'est engagé à la mise en œuvre d'études et de suivis d'indicateurs en lien avec ces espèces à enjeux majeurs.

Un plan de gestion a donc été rédigé pour la période de 2019-2024 sur le site du Moulin brûlé, localisé sur les communes de Richelieu (37) et de Pouant (86).

### 3.5.5. Plan Départemental D'INDRE-et-Loire en faveur des mares 2020-2021

Dans le contexte actuel de disparition et de dégradation des zones humides, les mares sont des cœurs de biodiversité essentiels qui maillent le territoire et présentent un grand intérêt écologique. Le Conseil départemental d'Indre-et-Loire a mis en place un Plan départemental « mares publiques de Touraine » afin de mobiliser et accompagner les collectivités pour la création, la restauration et la préservation de ces milieux.

Le Plan départemental « Mares publiques de Touraine » permet d'apporter aux collectivités une aide financière et technique et une visibilité concernant les actions menées.

Le Conseil départemental met à disposition des collectivités qui souhaitent créer ou restaurer des mares une assistance technique, se traduisant par une intervention de la SEPANT. Nous apportons notre assistance technique pour le montage des dossiers, l'aménagement des sites et le suivi de la réalisation des projets. En 2020, nous avons accompagné la constitution de 5 projets de restauration et la création de mares sur les communes suivantes : Tours, La Croix-en-Touraine, Monnaie, Monts. Les travaux seront menés courant 2021.

### 3.5.6. Restauration des continuités écologiques sur le Complexe du Changeon et de la Roumer

Les vallées du Changeon et de la Roumer forment un complexe d'habitats naturels abritant une faune et une flore d'intérêt régional à européen, étroitement liés aux zones humides et à leurs zones d'influence.

L'abandon de l'élevage dans ces vallées a conduit à la fermeture des milieux et menace fortement la riche biodiversité qui s'y trouve. Face à ce constat, la LPO Touraine a porté le projet de restauration des prairies humides en partenariat avec la SEPANT, l'ANEPE Caudalis, le PNR Loire Anjou Touraine, la SHT et le CEN Centre Val-de-Loire.

**L'Azuré de la sanguisorbe (*Phengaris teleius*)** sur sa plante hôte

En 2020, une animation « papillons de jour » a été proposée, afin de sensibiliser les propriétaires/acteurs locaux aux enjeux locaux. L'Azuré de la Sanguisorbe, espèce cible du programme, s'est laissé contempler pour la plus grande joie des participants.

### 3.5.7. Suivi environnemental et mesures compensatoires DE L'A85 ET DE L'A10

#### Accompagnement A10

Depuis 2015, la SEPANT accompagne COFIROUTE dans la prise en compte de la biodiversité dans le cadre des travaux d'élargissement de l'A10 entre Chambray-lès-Tours et Veigné.

En 2020, nous avons poursuivi notre partenariat en répondant aux sollicitations pour un avis environnemental à l'avancée du chantier et en élaborant les programmes de restauration et de gestion

sur les mesures compensatoires environnementales.

### Suivi environnemental du chantier de doublement du viaduc de Langeais (A85)

La SEPANT mène un suivi environnemental du chantier de doublement du viaduc de Langeais. Ce suivi permet de faire des préconisations pour assurer une meilleure prise en compte de la biodiversité tout au long du chantier. Il s'agit par exemple de proposer des périodes d'intervention compatibles avec l'écologie des espèces présentes à proximité du chantier, de limiter les impacts sur les sols, de favoriser la reprise spontanée de la végétation, etc.

### Mise en ŒUVRE du Plan de gestion de la Châtaigneraie (Langeais)

COFIROUTE, concessionnaire de l'autoroute A85, a procédé en 2018/2019 au doublement du viaduc de la Roumer, situé sur la commune de Langeais (Indre-et-Loire). Ces travaux impactent trois espèces protégées (l'Aconit napel, l'Isopyre faux-pygamon et le Polystic à soies). En accompagnement des mesures compensatoires et afin d'assurer le développement et la pérennité des populations d'Aconit napel, COFIROUTE souhaite étendre la gestion écologique pendant 15 ans sur une ancienne peupleraie où l'Aconit est présent. Cette proposition a été validée par le Conseil National de Protection de la Nature lors de l'instruction du dossier de demande de dérogation à la réglementation sur les espèces protégées. La SEPANT est intervenue en 2019 pour mener les inventaires floristiques et pour la mise en œuvre du plan de gestion. Celui-ci prévoit notamment la restauration de milieux ouverts (prairies humides et mégaphorbiaies) sur environ 4,1 ha. Un long travail de mise en conformité du projet avec les contraintes urbanistiques et forestières a également été mené.

Aconit napel (*Aconitum napellus*)

### Mise en ŒUVRE du Plan de gestion du pré des Tourettes

Les travaux d'élargissement du viaduc de Langeais ont impacté une zone humide. En compensation de ces impacts, COFIROUTE a passé une convention avec la mairie de Langeais pour mettre en œuvre un plan de gestion écologique sur 7 ha d'anciennes peupleraies. La SEPANT est en charge d'actualiser le plan de gestion proposé par le PNR Loire-Anjou Touraine en 2014. En 2020, nous avons suivi la population de Cuivré des marais. Malgré, la fermeture progressive du site, les effectifs se maintiennent.

Cuivré des marais (*Lycaena dispar*)

## 3.5.8. Messicoles

Depuis 2015, la valorisation et les actions de réimplantation de ces espèces floristiques

patrimoniales a été développée en Indre-et-Loire.

En cinq années, 21 parcelles ont été concernées par ce programme en Indre-et-Loire. Dans ce panel de sites différents, une superficie totale de 38 300 m² a été semée en Indre-et-Loire avec un cortège de plantes messicoles adaptées selon les conditions pédologiques de chaque parcelle.

Nous avons effectué une présentation auprès du Comité de Pilotage de la déclinaison régionale du Plan National en faveur des messicoles en fin d'année 2020.

## 3.6. Sorties nature

### Sortie Papillons de nuit

En 2020, quelques sorties ont été proposées le week-end à destination des bénévoles. Elles avaient pour but de faire découvrir les papillons de nuit dans des habitats différents. Au total, près de 30 personnes ont participé :

- 08 août 2020 : « Découverte des papillons de nuit » (Truyes),
- 15 août 2020 : « Des papillons et des étoiles ! » (Bléré). Cette animation originale a été l'occasion de créer un pont entre la biodiversité et l'astronomie. Elle a été co-animée avec Damien Palussiere, astronome amateur.

## 3.7. Sensibilisation et éducation à la biodiversité

Au cours de l'année 2020, des actions de sensibilisation et d'éducation à la biodiversité ont pu se maintenir principalement avec les accueils collectifs de mineurs (centres de loisirs et séjours).

- Jeu de piste Nature avec l'ALSH 1001 Pattes à Vilaines-les-Rochers.
- Musique verte et découverte des petites bêtes aquatique à Reignac-sur-Indre avec l'association Puzzle.
- Découverte de la biodiversité au jardin et animation de l'exposition sur le Renard (ASPAS) avec l'ALSH d'Athée-sur-Cher.
- Forêt et petites bêtes avec l'ALSH Bonjour la Récré à Beaumont-la-Ronce.
- Observation et découverte des oiseaux avec l'ALSH La Maison Enfantine à St-Antoine-du-Rocher.

Ainsi, ce sont cinq interventions qui se sont déroulées au cours desquelles 114 jeunes de 5 à 15 ans ont été sensibilisés.

**L'animation** recherche de petites bêtes aux carrés potager **d'Athée**-sur-Cher

# 4 | Le développement durable

## 4.1. Accompagnement des jardiniers amateurs pour les bonnes pratiques au jardin

Cette année, la SEPANT a proposé une animation à destination des jardiniers amateurs sur le thème des plantes bio-indicatrices et des auxiliaires à Reugny.

La charte des bonnes pratiques au jardin a également été à nouveau proposée cette année. Le jardinier signataire s'engage à respecter des bonnes pratiques, ce qui lui donne accès à un autocollant « je jardine sans pesticide » pour partager sa démarche, ainsi qu'à une liste de diffusion par mail, permettant de recevoir et d'échanger des astuces et conseils au jardin, notamment sur les techniques permettant des économies d'eau.

Dans ce cadre, 5 fiches techniques ont été réalisées et diffusées aux jardiniers amateurs.

## 4.2. La prévention au réemploi

Anciennement intitulé « prévention et réduction des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E) », ce projet a pris un nouvel angle suite aux nombreuses rencontres avec les acteurs des territoires. Ainsi, il est apparu que nous devions élargir notre champ d'action au réemploi de manière générale afin de répondre au mieux aux besoins des territoires.

La SEPANT est lauréate de l'appel à projets « Transition Ecologique : Ici et Ensemble 2020 » de la Fondation de France.

Le projet consiste à prévenir et réduire déchets d'Indre-et-Loire, en agissant sur la prévention aval. La prévention « aval » concerne les mesures de prévention prises par le consommateur final, en agissant sur :

- Les achats responsables : acheter d'occasion, ou éco-recyclé, ou via l'économie Sociale et Solidaire ;
- L'allongement de la durée d'usage ;

- La priorisation, quand c'est possible, de la location et du partage (plutôt que l'achat) ;
- L'orientation des produits en fin d'usage vers la réparation ou vers les filières de réutilisation.

L'année 2020 a été particulière étant donné la situation sanitaire. Le projet de concertations citoyennes n'a pas pu être lancé mais est prévu pour 2021. L'année 2020 a consisté majoritairement à rencontrer les territoires et nos partenaires afin de s'adapter à la situation.

La carte interactive de la SEPANT, initialement sur les D3E, va également connaître des évolutions en 2021 pour s'étendre à tous les domaines du réemploi (textile, mobilier, livres...).

## 4.3. Alimentation

### Défi Foyers à Alimentation Positive (FAAP)

Ce projet est organisé par le GRAINE Centre. En Indre-et-Loire, trois associations animent ce défi : Couleurs Sauvages, Familles Rurales et la SEPANT. Le défi consiste à accompagner des foyers à manger plus local, de saison et d'avantage de produits bio et à budget constant. Danse ce cadre et en partenariat avec des collectivités, les associations animatrices organisent des ateliers libres et gratuits pour accompagner les foyers de tout type (avec enfants, sans enfants, parents célibataires, colocation...) dans leurs démarches alimentaires. L'objectif de ces rencontres est de leur présenter des clefs essentielles pour adapter leurs habitudes du quotidien.

Visite de la ferme de Limeray

Lors de l'édition 2019-2020, les familles ont pu participer à plusieurs ateliers :

- Une visite d'une ferme biologique à Limeray (en 2019).
- Deux ateliers cuisine locale et de saison avec l'intervention de Marie Rousseau, diététicienne (au sein de l'association DIETA 37) à Mosnes et à Nazelles-Négron.
- Un atelier cuisine anti-gaspi à Montreuil-en-Touraine.
- Une sortie plantes sauvages comestibles à Pocé-sur-Cisse.
- Un événement de clôture convivial à St-Ouen-les-Vignes.

Atelier cuisine locale et de saison à Nazelles-Négron

Depuis la première édition en 2017, la SEPANT anime ce défi sur le département. Pour l'édition 2019-2020, une convention a été signée avec la Communauté de Communes du Val d'Amboise pour organiser les ateliers sur ce territoire. L'association est repartie pour une nouvelle

édition en 2020-2021 avec la Communauté de Communes du Val d'Amboise et Tours Métropole.

## 4.4. La sensibilisation à la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)

La RSO consiste à volontairement prendre en compte les impacts sociaux et environnementaux des activités économiques, et ainsi répondre aux enjeux mondiaux du développement durable. Tous les types d'organisations sont concernés : entreprises, collectivités, associations, établissements scolaires...

### Formation Bilan Carbone®

La SEPANT a décidé d'élargir ses compétences en RSO et en changement climatique en formant l'une de ses salariés à la méthode Bilan Carbone®. La méthode permet de réaliser le bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) des activités industrielles ou tertiaires, du patrimoine et des services d'une collectivité territoriale, de l'ensemble des activités d'un territoire. En l'utilisant de manière complète et appropriée, chacun peut limiter sa contribution au changement climatique, et diminuer par la même occasion sa dépendance aux énergies fossiles.

### Bilan Carbone de KAMI

La société KAMI a fait appel en 2020 à la SEPANT pour la réalisation du Bilan Carbone de ses expéditions de produits de l'année 2019. Un travail de fond a été effectué entre la SEPANT et les salariés de KAMI pour récolter les données nécessaires aux calculs d'émissions de GES. Suite aux résultats, plusieurs préconisations ont été co-construites pour les années futures, notamment de limiter les transports aériens et de privilégier les transports ferroviaires et maritimes.

## 4.5. Objectif climat 2030 : Accompagnement des collectivités à **L'ADAPTATION AU** changement climatique

La SEPANT a participé à l'élaboration du projet Objectif climat 2030, coordonné par FNE-CVL au niveau régional et par la SEPANT en Indre-et-Loire.

Objectif climat 2030 est un programme d'accompagnement des collectivités, qui a vu le jour en 2019, pour la préservation de la ressource en eau face aux changements climatiques.

En 2020, la SEPANT a continué l'accompagnement de la commune de Civray-de-Touraine, première commune du département à suivre le programme. L'état des lieux des vulnérabilités a été finalisé, et le plan d'action est en cours de rédaction. Les 1ères actions d'adaptation verront le jour en 2021.

La SEPANT a pu également commencer l'accompagnement de la commune de Villedômer, qui a signé une convention de partenariat en octobre 2020. La consultation des habitants a été réalisées grâce à une réunion et à la diffusion d'un questionnaire à tous les habitants de la commune. Les réponses ont été compilées, l'état des lieux sera finalisé en 2021. L'objectif est de connaitre les vulnérabilités auxquelles est soumise la commune (inondations, ruissellement, sécheresse...) afin de pouvoir dans un second temps établir un plan d'actions à court, moyen et long terme. Les actions prévues devront permettre de palier les vulnérabilités de la commune tout en lui permettant de s'adapter aux changements climatiques, et de préserver sa ressource en eau.

Dans le cadre du projet, deux évènements grand public ont été organisés :

- Une formation sur la gestion intégrée des eaux pluviales, principalement à destination des élus et des agents municipaux.

Cette gestion permet de favoriser l'infiltration au plus près de l'endroit où l'eau de pluie tombe et présente de nombreux avantages, comme la diminution du ruissellement.

- Une soirée de sensibilisation sur les impacts du changement climatique sur la ressource en eau, et sur les principaux enjeux de sa préservation.

## 4.6. Sensibilisation du public

La SEPANT est signataire du Référentiel qualité Jeune Public depuis 2013, gage de qualité des animations proposées aux enfants et adolescents. En 2017, elle a également obtenu le Référentiel Qualité Grand Public.

### Relais départemental Eco-Ecole

La SEPANT a poursuivi en 2020 son travail de relais départemental dans le cadre du réseau Eco-Ecole. Le réseau est développé en France depuis 2005. L'objectif du programme est d'accompagner les établissements scolaires (maternelles, écoles, collèges, lycées) dans la réalisation de projets en lien avec le développement durable, selon 8 thématiques au choix : alimentation, biodiversité, déchets, eau, énergies, solidarités, santé ou climat. Les écoles s'engagent à mettre concrètement en œuvre un projet à l'échelle du lieu de vie de l'établissement et de leur territoire, en intégrant les élèves comme véritable porteurs de projets. Ils peuvent ensuite demander une labellisation Eco-Ecole de leurs projets.

Durant l'année scolaire 2019-2020, 26 d'établissements scolaires se sont engagés dans la démarche dont 9 qui ont demandé un accompagnement rapproché à la SEPANT. L'association a été présente le 30 juin 2020 à la labellisation de l'école primaire Guillaume Louis à Montbazon. Pour l'année scolaire 2020-2021, ce sont 38 d'établissements engagés dans le dispositif dont 18 qui ont demandé un accompagnement. Grâce au soutien financier d'ORCOM, obtenu suite à un appel à projet, la SEPANT peut proposer des demi-journées d'animations et de formations pour les éco-délégués dans les établissements. Cela afin d'approfondir l'accompagnement. En 2020, l'école 4 couleurs à Savonnières a pu déjà bénéficier de 2 demi-journées d'animation sur la thématique du Recyclage du papier avec ses élèves de moyennes sections.

**L'animation gaspillage alimentaire et la création d'affiches.**

### ANIMATIONS CRÉATION D'OBJETS À PARTIR de déchets

Dans le cadre du catalogue d'animations proposées par Tours Métropole à ses écoles, la SEPANT intervient sur la thématique du tri et la valorisation des déchets. Au cours de cette animation, les élèves sont amenés à aborder la notion de tri des déchets, le recyclage, la réutilisation et la réduction des déchets. L'animation se conclut par une activité manuelle avec la fabrication d'une éponge tawashi. Cet objet permet de montrer concrètement qu'il est possible de donner une seconde vie à nos déchets tout en les rendant utiles. Ainsi ce sont 8 animations qui ont été réalisées en 2020

avec 193 élèves sensibilisés sur cette thématique.

### Animation Gaspillage alimentaire et compostage

En fin d'année 2020, le syndicat Touraine Propre a souhaité proposer, à nouveau, des animations aux écoles du Smictom d'Amboise et des communautés de communes Touraine Vallée de l'Indre, Loches Sud Touraine, Touraine Est Vallée et Gâtine et Choisilles - Pays de Racan.

L'animation sur le gaspillage alimentaire aborde des notions diverses comme l'équilibre alimentaire, l'origine des aliments, le cycle de vie d'un produit, afin de redonner aux yeux des enfants la valeur des aliments. Les notions de gaspillage aux différentes étapes de production sont abordées ainsi que les astuces à mettre en place à la maison ou à la cantine pour lutter contre.

L'animation compostage est basée sur un conte relatant l'histoire et le processus du cycle de la matière, où les élèves sont actifs pour retrouver les différents acteurs qui contribuent à sa dégradation. Puis, à l'aide de vidéos et d'échanges, une liste de ce qui peut être mis ou non dans le composteur est construite. Enfin, les élèves vont partir à la recherche des petites bêtes du sol afin de les observer et essayer de trouver le célèbre ver de terre de nos composteurs.

Ainsi, 20 animations ont été réalisées en 2020 avec 476 élèves sensibilisés sur le gaspillage alimentaire ou le compostage.

### Animation mobilité douce

En 2020, deux classes du Lycée Professionnel Agricole d'Amboise ont bénéficié d'une animation sur la mobilité douce ou éco-mobilité. Elle met en avant les moyens de diminuer les impacts carbone pour notre santé et pour notre environnement. Des activités ont été réalisées avec les élèves sur leurs déplacements personnels : comment viennent-ils à l'école ? Par quel moyen de transport (marche, vélo, voiture, bus, etc.) ? Les élèves ont également travaillé sur la thématique de la pollution sonore, en mesurant grâce à des sonomètres les bruits ambiants et ceux de la route près de leur lycée.

### CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA Scolarité

La SEPANT s'implique au niveau du quartier des Fontaines en intervenant auprès de la Maison Pour Tous dans le cadre du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité). Des animations d'une heure les jeudis soirs ont été réalisées auprès d'élèves du quartier bénéficiant du soutien scolaire. Leur objectif est de proposer des activités d'éveil culturel et sportif. La SEPANT est intervenue à six reprises entre novembre et décembre 2020 et poursuit cette initiative courant 2021. Les thématiques qui ont été abordées avec les 9 enfants sont le tri, la réduction des déchets et le gaspillage alimentaire.

### Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) en milieu scolaire

Pour l'édition 2020 de la SERD, la SEPANT a inscrit plusieurs animations scolaires :

- Une animation sur le tri, la réutilisation et la réduction des déchets le 24 novembre à Joué-lès-Tours.
- Une animation sur le compostage le 26 novembre à Pocé-sur-Cisse.
- Deux animations scolaires sur le recyclage du papier le 27 novembre à Savonnières.

Ce sont donc 93 élèves qui ont été sensibilisés durant cette semaine.

### Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) pour le grand public

Malgré le confinement, la SERD s'est maintenue sous une version numérique à laquelle la SEPANT a pris part. Des vidéos ont été réalisées et diffusées à l'occasion sur la page Facebook de la SEPANT : Création d'un calendrier de l'avent avec de la récupération et découverte des techniques de furoshiki

(emballage de cadeaux avec du tissu). Une recette visant à lutter contre le gaspillage alimentaire a été également partagée.

# 5 | Compte rendu financier 2020

## 5.1. La présentation des comptes

Depuis l'exercice 2009, la SEPANT a confié au cabinet d'expertise comptable RMA à Tours deux missions :
- mission sociale : pour la gestion de la paie, rédiger les obligations déclaratives et fiscales
- mission comptable : pour la préparation des comptes annuels.

En ce qui concerne l'audit des comptes par ANH Consult, la SEPANT tient une comptabilité d'engagement : les recettes et les dépenses sont comptabilisées lorsqu'elles sont acquises ou engagées.

**Changement** : La SEPANT applique désormais le nouveau plan comptable associatif au 01/01/2020, ce qui implique ce qui suit :
- le bénévolat valorisé et les prestations en nature sont intégrés à la présentation du compte de résultat en compte 86 et 87
- Concernant les prestations pluriannuelles, la totalité de la subvention est portée au bilan de l'exercice ayant constaté la notification ou la signature de l'attribution ou de la convention.

## 5.2. LA SITUATION DE L'ASSOCIATION DURANT L'EXERCICE

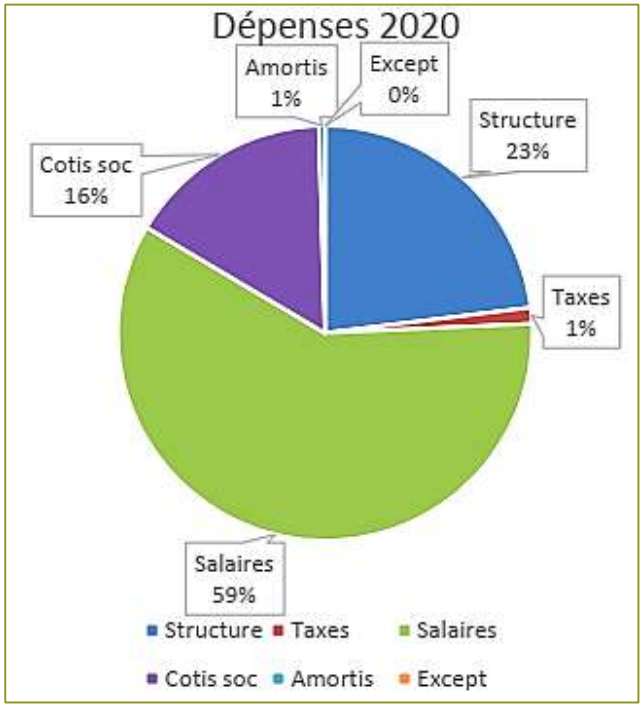


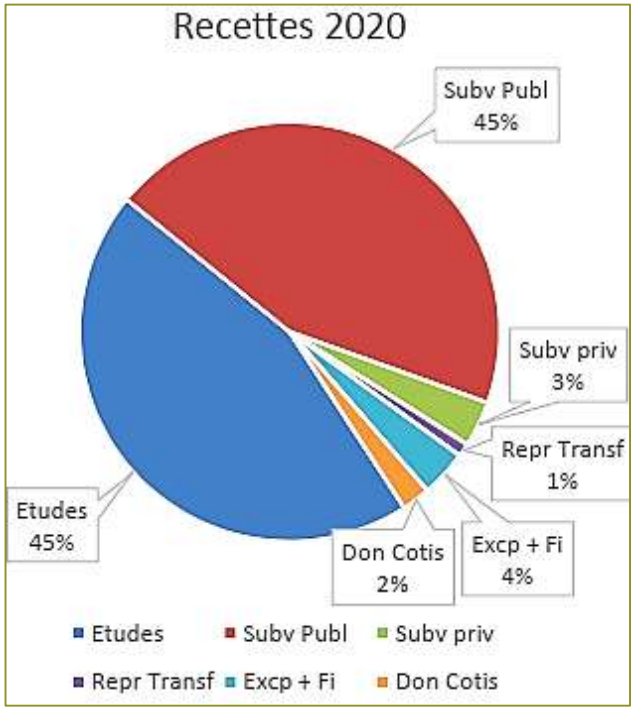


Le résultat de l'exercice est de 3 696,20 €

Le résultat de l'exercice est dû à un résultat exceptionnel de 13 309,00 € venant du traitement comptable d'une subvention d'investissement. Le résultat d'exploitation est négatif de 9 880,80€. Il met en évidence les difficultés rencontrées pour conduire les projets liés aux activités en relation avec le public et les financeurs pendant la crise sanitaire.

La disponibilité en banque de 64 695,32 € est en forte baisse. Ceci s'explique par une hausse des créances. Notamment les factures à établir s'élèvent en clôture à 86 793,00 €, au lieu de 30 476,00 € en 2019. Cette ligne concerne les projets en cours qui ne sont pas encore arrivés à l'échéance de facturation. Il sera nécessaire et urgent de terminer les opérations de terrains et les compte- rendus et bilans au plus tôt pour réclamer les soldes à payer.

**Les bénévoles sont restés mobilisés malgré la crise sanitaire**

Il faut noter la mobilisation des bénévoles sur les projets biodiversité et développement durable, la représentation dans les commissions préfectorales, la gestion de la structure dont le bénévolat a été valorisé en pied du compte de résultat à 12 949.00 €. Cette dimension économique représente la part d'autofinancement que la SEPANT apporte à des projets dont le financement est incomplet mais qu'elle souhaite réaliser au regard de son projet associatif.

**Le bilan s'équilibre à 404 220,49 €**

Il passe de 294 185,74 € en 2019 à 404 220,49 € suite à l'application du nouveau plan comptable associatif. A l'actif du bilan, les nouvelles dispositions gonflent la ligne « autres créances » des subventions à recevoir sur les exercices suivants. Au passif du bilan, elles gonflent la ligne « produits constatés d'avance » (travaux à réaliser les années suivantes).

Cette comptabilisation des subventions permet de mettre en évidence le potentiel de recettes sur les exercices suivants et permet un meilleur suivi comptable.

**Surveillance du seuil d'exonération des impôts commerciaux** : La SEPANT reste attentive à ce seuil qui n'a pas été dépassé en 2020. Dans ce domaine, la SEPANT s'est attachée le concours de l'expert-comptable de RMA.

## 5.3. LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS PENDANT L'EXERCICE

**Adaptation à la crise sanitaire**

La SEPANT s'est rapidement engagée dans la mise en place de protocoles sanitaires sérieux pour continuer d'assurer les activités au quotidien. La mobilisation active et constante de l'équipe dirigeante, des salariés, du CSE et des bénévoles a permis à la SEPANT de s'adapter malgré des directives et des protocoles en constante évolution.

Les outils numériques déjà bien en place ont permis de travailler à distance moyennant une organisation spécifique selon les postes et la disponibilité des réseaux de télécom dans les lieux de résidence.

En 2020, la SEPANT n'a pas demandé de prêt garanti par l'Etat (PGE). Le CA a autorisé l'enclenchement de la procédure si besoin.

**Audit des comptes par un commissaire aux comptes :**

La mission du commissaire aux comptes s'est déroulée selon le calendrier prévu. L'adaptation au nouveau plan comptable a nécessité une attention particulière et des ajustements.

L'association a fonctionné sans trésorier une partie de l'exercice, les opérations ayant été répartie entre le trésorier adjoint et la directrice. Pour le fonctionnement juridique il est important de se conformer aux statuts de la SEPANT qui confère au trésorier un rôle spécifique dans l'administration de l'association, dont la présentation des comptes.

**L'équipe salariée.**

Malgré la crise sanitaire la SEPANT a maintenu l'emploi grâce au dispositif d'activité partiel et a décidé d'une prime de maintien du salaire pour les salariés impactés par la réduction de l'activité.

## 5.4. Affectation du résultat DE L'EXERCICE

Afin de sécuriser la structure, et de la consolider dans son périmètre actuel, il est proposé à l'AG d'affecter le résultat aux réserves.

## 5.5. ADAPTATIONS CONJONCTURELLES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les impacts de la crise sanitaire créent une incertitude sur les prévisions d'activité de l'exercice 2021.

La SEPANT devrait envisager une demande de PGE afin de se prémunir d'un besoin de trésorerie.

Après s'être dotée depuis plusieurs années d'un outil d'analyse des temps de travail, afin de pouvoir justifier aux financeurs que le temps passé est conforme à l'objet de la subvention, la SEPANT met en place en 2021 une comptabilité analytique par secteur d'activité afin d'apprécier plus finement ses trois secteurs d'activité.

La crise sanitaire a mis en évidence l'importance des outils numériques et la nécessité de leur adaptation en continu.

Le poste subvention privée est faible. Il existe plus de 1 500 fondations en France.